



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0569 du 22/01/2020

Arrêté du 10 octobre 2019

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,
CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION A LA HORS CLASSE
AU TITRE DU 1^{ER} SEMESTRE 2020

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du 1^{er} semestre 2020.

Date d'application : 01/01/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU 1^{ER} SEMESTRE 2020..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU 1^{ER} SEMESTRE 2020



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques, classe normale sur un emploi de niveau hors classe
et nomination à la hors classe au titre du 1^{er} semestre 2020

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 portant régime particulier de certaines positions de fonctionnaires de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Sur la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

Article premier : l'inspectrice divisionnaire des finances publiques, classe normale dont le nom suit, est affectée sur un emploi de niveau hors classe et nommée inspectrice divisionnaire des finances publiques, hors classe dans les conditions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle Affectation	Ancienne situation Grade Date de prise de rang Date d'effet	Nouvelle situation Grade Date de prise de rang Date d'effet
Marie-Christine	BOURIQUET	852225	DDFiP des Yvelines TS Rambouillet ETS Hospitaliers	Agent comptable en détachement auprès de l'Ecole Polytechnique	IDIV CN 04 01/04/2017 01/04/2017	IDIV HC 02 01/07/2017 01/01/2020 IDIV HC 03 01/01/2020 01/01/2020

Article 2 : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 10 OCTOBRE 2019
POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP Direction générale des Finances publiques	Directeur de publication : Jérôme FOURNEL	ISSN 2268-0756
--	---	----------------